

Lycée Jeanne d'Arc. Fête du 25e anniversaire de sa fondation. Allocution Prononcée par Mlle Vennin, Directrice.

Numéro d'inventaire : 2012.03762

Auteur(s) : Vennin

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Lycée Jeanne d'Arc (Rouen)

Imprimeur : Lecerf Fils

Date de création : 1907

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Couverture papier vert.

Mesures : hauteur : 230 mm ; largeur : 142 mm

Mots-clés : Commémorations et anniversaires (Documents)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Rouen

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 22

Lieux : Seine-Maritime, Rouen

durie Monpelt
12, rue Tannery

LYCÉE JEANNE D'ARC

FÊTE

DU 25^e ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION

30 MAI 1907

ALLOCUTION

Prononcée par M^{lle} VENNIN

DIRECTRICE





MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHÈRES GRANDES ET MES CHÈRES
PETITES FILLES,



Cn anniversaire invite l'esprit au souvenir; nous avons pensé répondre peut-être à l'un de vos souhaits en vous proposant de nous souvenir ensemble pendant quelques instants.

C'est une modeste histoire, c'est de la petite Histoire que nous allons repasser; mais la petite Histoire n'est-elle pas dans la grande comme la cellule dans le tissu vivant?

La loi qui créa les Lycées et Collèges de jeunes filles, loi que nous devons et que nous aimons appeler la loi Camille Sée, fut promulguée le 21 décembre 1880; or, le 25 juin précédent, le Conseil municipal de Rouen avait sollicité le concours de l'Etat pour la fondation d'une école d'enseignement secondaire des

jeunes filles, et offert une somme de 150,000 francs pour sa participation à la dépense.

On a dit, ici même, que « toujours prudent et avisé, le Normand examine et réfléchit longuement ; il compte deux fois, et il hésite encore avant d'arrêter un parti ». En cette occasion, la capitale de la Normandie n'a pas hésité ; sans laisser à d'autres le soin d'entreprendre une délicate expérience, elle a pris délibérément la tête des villes de France, et elle est arrivée seconde au but, avant Paris, après le Midi, après Montpellier.

Assemblée amie, ne voudrez-vous pas vous joindre à nous pour saluer ces Rouennais d'initiative hardie et généreuse par qui nous sommes réunis en cet instant ? On nous permettra de citer particulièrement les noms, d'autre part bien connus comme noms de dévoués serviteurs du bien public, de ceux que les années suivantes unirent plus étroitement à la jeune institution : M. Leroy-Petit, M. Charles Besselièvre, M. Hector Lambard, M. Emile Ferry, dont le temps ne fit qu'augmenter le zèle pour le Lycée, ami de la première heure et de la vingt-quatrième année, qui n'eût pas manqué d'occuper sa place ici en cet anniversaire ; M. Louis Ricard.

Ce fut M. Louis Ricard qui, comme maire de Rouen, négocia avec l'Etat le traité de fondation, signé le 16 mars 1882, fit procéder à l'installation matérielle et remit l'établissement à l'Université dans la cérémonie officielle d'inauguration le 1^{er} décembre 1882.

